



**Maison communale
Rue Martin Sandron 114
5680 – Doische**

CONVOCATION **DU CONSEIL COMMUNAL**

Doische, le 22 mars 2017

Le Collège Communal a, conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (85, 86 et 87 de la nouvelle loi communale), l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu **le 30 mars 2017 à 19 heures 30** à la Maison communale, Salle du Conseil.

Ordre du jour

SEANCE PUBLIQUE

En début de séance, Monsieur François Delacre, Chef du Cantonnement de Viroinval, viendra présenter aux membres du Conseil communal le Projet de plan d'aménagement forestier (UA Fagne) que ses Services et lui-même ont réalisé.

1. Secrétariat - Séance du 23 février 2017 - Approbation du procès-verbal
2. Patrimoine - Projet de plan d'aménagement forestier (PPAF) des bois communaux de Doische - Unité d'aménagement "Fagne" : Demande d'avis du propriétaire
3. Finances - Compte 2016 : Approbation
4. CPAS - Compte 2016 - Approbation
5. CPAS - Modification budgétaire n° 01/2017 : Approbation
6. Finances - F.E. Doische - Budget 2017 : Approbation
7. Finances - F.E. Vaucelles - Compte 2016 : Approbation
8. Personnel - Statut administratif, statut pécuniaire & règlement de travail : Approbation
9. Patrimoine - Echange Terrains forestiers Commune/R. Rossetto - Modification de la soulte : Approbation

10. Patrimoine - Vente de bois de chauffage 2017 - 24 lots de 10 stères - Définition de modalités de vente : Approbation
11. Aînés - Voyage des Aînés 2017 - Définition des modalités d'organisation et détermination de la quote-part des participants : Approbation
12. Mobilesem - Désignation de 3 représentants communaux à l'Assemblée générale : Ratification de la délibération du Collège communal du 15 mars 2017
13. Population - Changement de dénomination du Quartier du Centre à Gochenée en "Quartier Alphonse Balat" : Approbation définitive

HUIS CLOS

14. Personnel enseignant - Ecole communale de Doische. Nomination à titre définitif d'une maîtresse spéciale de morale pour 6 périodes au 1er avril 2017.

Par le Collège,

**Le Directeur général,
Sylvain Collard**

**Le Bourgmestre,
Pascal Jacquiez**

Consultation des dossiers :

Conformément à l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal, les Conseillers communaux sont invités à avertir au préalable, par courriel à sylvain.collard@doische.be ou au 082/21.47.33, le Directeur général pour fixer le jour et l'heure de la consultation des dossiers.

De plus, dans le cadre de l'approbation du Compte 2016, le Directeur financier se tiendra à disposition des Conseillers communaux **le lundi 27 mars 2017 ainsi que le mercredi 29 mars 2017 de 09h à 16h** pour toute question ou consultation des pièces comptables relatives à ce dossier.